

L'image dans les bibliothèques

Trente ans après

Voilà quelques décennies déjà, les bibliothèques ont fait le choix de la médiathèque. Ce ne fut pas sans réserves : les polémiques furent vives entre ceux qui ouvraient leurs collections aux sons et aux images et ceux qui pensaient que le livre devait rester maître de la bibliothèque. Dans son bulletin rebaptisé *Médiathèques publiques* en 1977, Michel Bouvy s'emporte contre les bibliothécaires qui feignent d'ignorer que la télévision existe et, cette année-là, l'insertion tapageuse des écrans dans la Bibliothèque publique d'information ne fait pas l'unanimité.

Michel Melot

Conservateur général honoraire
des bibliothèques

Une enquête lancée avant l'ouverture de la BPI ne révélait que l'indifférence des lecteurs potentiels à la possibilité d'accéder à des images dans une bibliothèque, idée nouvelle, presque incongrue. L'alliance de l'image et de la bibliothèque ne date pourtant pas d'hier : les livres illustrés y ont toujours été admis, certains conservateurs ont toujours milité pour la conservation des films et même, en France, le Cabinet des estampes fait partie de la Bibliothèque nationale. Beaucoup pourtant reprenaient le vieux procès platonicien fait à l'image, incapable d'universaliser, d'abstraire, de raisonner, et ne lui reconnaissaient dans la bibliothèque qu'une place subalterne. Pour l'Église, l'image n'est qu'un décor, au mieux le livre des illettrés. Les détracteurs de l'image ne l'acceptaient que dans ces limites : une voie d'accès au livre pour les faibles lecteurs. La science avait beau s'être emparée de l'image depuis Ptolémée, les peintres avaient beau avoir fait de l'image le paradigme de l'art, l'idée que l'image pût être un outil de connaissance

et de création suscitait – suscite encore – la crainte d'un savoir sauvage, superficiel et fragmenté.

L'image indocile

Ils n'ont pas tort. De même que le livre peut être l'arme des doctrinaires, l'image peut être le piège des innocents. Aussi les bibliothécaires durent-ils apprendre à regarder les images, à les rassembler, à les annoter, à les montrer. Et ce n'est pas si facile. L'erreur à éviter est de les traiter comme des textes et de parler, pour se donner bonne conscience, de « lecture » de l'image, de « grammaire » de l'image, bref, de « langage » là où il n'y a qu'image, sans code pour s'y accrocher, sans interprétation canonique, sans dialogue ni réplique possibles.

L'autre erreur est de les croire indépendantes de tout texte, irresponsables ou inaccessibles à la raison. L'image, dit-on, est trompeuse. C'est vrai, mais quel texte ne l'est pas ? La légende peut mentir plus facilement encore que l'image. L'image est dan-

Aujourd'hui en retraite, **Michel Melot** a été directeur du Département des estampes et de la photographie à la Bibliothèque nationale, directeur de la Bibliothèque publique d'information, président du Conseil supérieur des bibliothèques et, enfin, chargé de la Sous-direction des études, de la documentation et de l'Inventaire général à la Direction de l'architecture et du patrimoine. Coauteur de l'ouvrage *Les images dans les bibliothèques* (Éd. du Cercle de la librairie, 1995), il a dirigé *Nouvelles Alexandries* (Éd. du Cercle de la librairie, 1996) et écrit un roman *L'Écriture* de Samos (Albin Michel, 1993). Il est aussi l'auteur de deux essais, *La sagesse du bibliothécaire* (L'Œil neuf, 2004) et *Livre*, (L'Œil neuf, 2006).

gereuse. C'est vrai, mais l'apprentissage de la réalité et sa distinction d'avec nos propres fantasmes est à ce prix. L'image est paresseuse. C'est faux. Rien ne mobilise plus la mémoire et ne met en branle plus de neurones que la reconnaissance d'une image, rien n'est plus difficile à comprendre et à manipuler. La critique de l'image est encore bien fruste, et a été d'autant plus retardée par l'approche de pédagogues qui ont cru qu'on pouvait l'enseigner, la réduire à une langue. Mais non, l'image est indocile. Et c'est pourquoi elle a été accueillie dans les bibliothèques plus facilement que dans les écoles. Et c'est pourquoi les bibliothécaires, gens de libre savoir, ont, vis-à-vis des images, une responsabilité particulière. Car on ne peut pas non plus accumuler n'importe quelles images sans savoir d'où elles viennent, qui les a faites, pourquoi et pour qui.

L'indexation de l'image est donc un exercice difficile : elle doit respecter le fait qu'une image n'a que le sens que chacun lui donne. Image et langage sont incompatibles, mais aussi bien complémentaires. On ne peut parler des images mais seulement des commentaires d'images. Les images ne sont réductibles au texte qu'à leur niveau éditorial, conseillait Henri Hudrisier dans son ouvrage prémonitoire *L'iconothèque**, c'est-à-dire que le bibliothécaire doit tout dire de l'origine de l'image,

* La Documentation française, 1982.

de sa raison d'être, de sa technique, de sa diffusion, etc., mais il doit savoir qu'avec des mots il n'indexera que des mots, à commencer par son titre, si elle en a un, et les questions qu'on vient lui poser.

L'autre difficulté est que l'image n'est jamais un objet solitaire. Elle vit en colonies, qu'on nomme reportages, films, collections, illustrations... La norme Afnor Z 44-077 (1995) qui sert à les décrire selon les règles catalographiques des bibliothèques, prend soin de distinguer les ensembles *factices* (une collection d'amateur) et *non factices* (voulues comme telles par leur auteur). Mais une troisième

De même que le livre peut être l'arme des doctrinaires, l'image peut être le piège des innocents

dimension vient s'y superposer : la plupart du temps, nous avons affaire à une *reproduction d'image*, et bien sûr, il faut en prévenir le spectateur, car les couches de reproduction sont devenues innombrables : une carte postale de *La Joconde* n'est pas un tableau de Léonard de Vinci. Une vidéo n'est pas un film. Enfin, nous y voici : un livre numérisé n'est plus un livre, mais l'image d'un livre, une suite d'images des pages d'un livre.

Or, le droit de l'image n'obéit plus au droit commun, qui est celui du texte. Il faut donc se méfier : chaque couche de reproduction a son auteur, et chaque auteur peut avoir des droits, ce qui n'est pas le cas du texte : si je recopie un texte je n'ai pas de droit d'auteur sur ma copie, alors qu'un photographe peut en avoir, selon les cas. L'image change donc d'auteur dès qu'elle est recopiée : elle change aussi de sujet. L'image d'une

image est une autre image, qui a pour sujet l'image qu'elle a copiée et non le sujet de l'image copiée : le sujet de *La Joconde* est le portrait d'une femme nommée Mona Lisa, le sujet d'une carte postale de *La Joconde* est le tableau de Léonard de Vinci. Ainsi surgissent chaque jour quantité de procès où tel réalisateur de télévision est accusé d'avoir reproduit sans droit des statues de Maillol alors qu'il tournait dans le jardin des Tuileries, où tel éditeur peut reproduire frauduleusement une photographie de Charles Nègre, croyant avoir reproduit une vue de la cathédrale de Chartres.

Le bibliothécaire doit apprendre que l'image n'est pas bonne à tout faire. Dans le cadre documentaire, on imagine mal une bibliothèque de géographie, d'ethnologie ou d'art sans images. L'actualité, les voyages, sont des séries propices aux reportages. Le droit, la linguistique ou la philosophie peuvent s'en passer : que dire de l'histoire ou de la religion ?

Mais l'image aussi divertit : prudemment, les bibliothèques excluent parfois les films de fiction. La vieille défiance calviniste de l'image sévit encore. À ce titre, elles devraient exclure les romans, le théâtre et la poésie, car l'image est également chez elle dans la littérature.

Le bibliothécaire doit apprendre enfin à distinguer l'image fixe de l'image animée. Elles n'ont pas la même nature, la seconde étant beaucoup plus liée au discours, dont elle partage la durée et le caractère linéaire et séquentiel, alors que l'image fixe interrompt le livre, arrête le texte. Elles n'ont pas les mêmes spectateurs qui ne prennent pas, selon les études de la BPI, les mêmes postures pour les consulter : l'image fixe se regarde droit devant, pieds au sol, le film se regarde de plus loin, nonchalamment installé. Voilà tout ce que les bibliothécaires ont appris depuis trente ans, et ils n'ont pas fini d'apprendre. Bien leur a pris d'accueillir les images très vite dans leurs collections, car la numérisation est une vaste entreprise d'imagerie.

Image, écriture et photographie

La numérisation n'efface nullement le caractère analogique de l'image (opposer numérique et analogique, c'est confondre deux niveaux distincts de reproduction). Au contraire, la numérisation fixe l'analogie directement, sans passer par les conventions d'aucun alphabet ni syllabaire. Son code est transparent, physique, universel. Il permet de transcrire sans les déformer, les perceptions sensibles, qu'elles soient audio ou visuelles, en les réduisant non à des signes convenus mais à un signal naturel, que l'on peut ensuite manipuler à sa guise.

La numérisation renverse deux de nos préjugés. Le premier est de croire que l'écriture est le contraire de l'image. C'est au langage que s'oppose l'image, au texte parlé, au son, à l'ouïe. Quant au texte écrit, il est déjà une forme graphique : sa physique est imagière, même si le codage absolu de son sens l'éloigne de l'image analogique. Mais entre cette image codée qu'on nomme alphabet, et cette image analogique qu'est la photographie, il n'y a pas de solution de continuité : hiéroglyphes, logos, diagrammes, cartes de géographie, etc. Seule l'invention de Gutenberg a mis l'image « hors texte » et nous a fait croire à deux isolats.

Le second préjugé est dû à la photographie, qui nous a fait croire que l'image pouvait être fidèle à la réalité jusqu'à en porter le témoignage

et même la preuve. La numérisation nous ramène aux pratiques du scribe qui mêlait librement sur son manuscrit lettres, ornements et figures. Elle nous ramène aussi aux pratiques du dessinateur qui compose son sujet et le transforme autant qu'il le souhaite sans aucunement *adhérer* à la réalité, comme le disait Roland Barthes.

Deux remises en cause radicales : la *rupture sémiotique* entre l'image et l'écriture alphabétique, et ce qu'on a appelé la fin de la parenthèse de l'*effet de réel* de la photographie.

Un livre numérisé n'est plus un livre, mais l'image d'un livre, une suite d'images des pages d'un livre

Bien d'autres nous attendent. Comment sortir des impasses dans lesquelles se débat aujourd'hui le droit de l'image aux fondements instables et inappropriés ? Un fichier téléchargé est-il encore une copie, quand aucune dénaturation n'y est impliquée, ou un clone ? Que dire du pixel, ce signal minimal et totalisant, insignifiant et capable de tout signifier ? Comment apprendre à distinguer la violence de l'image de la violence tout court et comment

distinguer l'image de ce dont elle est l'image, et qui, le plus souvent, lui ressemble si peu ? Ne sommes-nous pas, devant ces images troublantes, comme ces adorateurs d'idoles ou ces sorciers qui identifient l'image à son modèle et les croient investies des mêmes pouvoirs ?

Telles sont aujourd'hui les questions qui se posent aux bibliothécaires. Elles sont posées à travers les articles de ce numéro, bien différentes de celles qui s'y posaient voilà vingt ans, où il était question de savoir si l'on devait donner accès aux films sur des projecteurs individuels ou dans des salles spéciales, si l'on devait laisser les lecteurs manipuler eux-mêmes les disques et les bobines, si, pour reproduire les collections d'images, la microfiche était supérieure au microfilm et lorsque, pour les indexer, on s'épuisait à les décrire dans tous leurs détails et leurs interprétations possibles.

Les bibliothécaires ont beaucoup appris et apprennent beaucoup aux autres spécialistes, par ces études sur leur acquisition, leur classement, leur diffusion publique, leur conservation. Ces problèmes, ils sont parmi les mieux placés pour en parler, sinon pour les résoudre : ni auteurs, ni producteurs, ni linguistes, ni enseignants, ni prêtres, leur rôle dans la maîtrise de cette métamorphose de nos modes de vivre et de penser n'est peut-être pas déterminant mais, à coup sûr, nécessaire et salutaire.

Janvier 2007